

entre la structure actuelle de la Société centrale d'hypothèques et de logement et le ministre, nonobstant la bonne volonté dont ils font preuve aujourd'hui—et dont font preuve, j'en suis sûr, tous les ministres—, le ministre ne pourrait pas appliquer sa politique sans soutien juridique ou sans accord.

M. Basford: Ce n'est pas exact.

M. Woolliams: Le ministre dit que ce n'est pas exact. Je ne dirai pas, «Je vous l'avais dit», mais j'ai déjà entendu le gouvernement dire «Ce n'est pas exact.» Il croit que jamais rien n'est exact. Nous l'avions averti de ce qui arriverait à la caisse d'assurance-chômage; il disait que cela n'arriverait jamais.

La SCHL est plus autonome que la Société Radio-Canada, la Banque du Canada et beaucoup d'autres sociétés de la Couronne. Si les politiques de logement conviennent, c'est grâce à cet organisme qui sait recommander des modifications à la loi. Ne nous y trompons pas, monsieur l'Orateur. Je n'avance rien, mais j'aimerais qu'on me dise si certains employés de la SCHL n'ont pas aidé à préparer l'intervention d'une heure et demie que j'ai entendue ce soir.

M. Hees: Non, ils peuvent faire mieux que cela. Je les ai entendus et vous ne pouvez pas les insulter de la sorte. Il y a des limites à ce qu'ils peuvent supporter.

M. Woolliams: C'est bien cela, il y a des limites à ce qu'ils peuvent supporter. Si nous voulons collaborer avec tous les paliers de l'administration publique et insérer dans la constitution une disposition prévoyant cette mesure de contrôle, le jour n'est pas loin où le gouvernement fédéral sera en mesure de donner le ton non seulement en créant de nouvelles collectivités en améliorant les anciennes, inspiré par une nouvelle politique nationale d'expansion urbaine et par une nouvelle politique nationale de développement du logement. Ainsi, la lutte contre la pollution pourra être efficace; on pourra employer des moyens de transport rapides et économiques, non seulement dans les nouveaux secteurs, mais dans les secteurs existants; la qualité générale de la vie en ville en sera améliorée et les hommes, les femmes, les enfants pourront vivre heureux et avec dignité dans des logements convenables. Cette politique pourrait devenir l'instrument le plus important de la lutte contre la recrudescence de la criminalité; en effet, la pauvreté engendre les délits et elle existe dans les ghettos. Dans une nation, la croissance et l'épanouissement de la jeunesse ne sont que le reflet du milieu dont elle est issue.

J'ai presque terminé, monsieur l'Orateur, mais en parlant des différences entre ce qui arrive à Terre-Neuve, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, il se peut qu'un petit poème satirique de Don Harron illustre bien ce que j'entends par là. Il s'intitule «Ode on You, O Canada» et il est extrait du livre «Charlie Farquharson's Histry of Canada». Mon fils me l'avait recommandé et en le lisant hier soir j'ai trouvé qu'il ajoutait le ton qu'il fallait. Comme je n'ai pas conclu mes discours sur une note poétique depuis quelque temps, la Chambre me pardonnera de le porter au compte rendu. Je suis sûr qu'elle y prêterait attention car je ne le présente pas pour servir des fins politiques. Je le trouve de mon goût:

What is Canada to you?
This land so strong and true.

Avez-vous jamais entendu ces mots «This land so strong and true», monsieur l'Orateur?

Loi nationale sur l'habitation

What does it make you think of,
And why and where and how?
Whenever I think of my country,
It seems like a great big cow.
Yes, a Guernsey or a Holsteen,
Is that sich a foolish notion?
Lappin' its fill of the waters
Of our very own Pasifick Ocean.
Then chewin' its cud on the Prayerrees,
Right over yer Kickin' Horse Pass
In the breadbasket of our nation,
As it regurgitates its grass.
And settles its mash in Ontario,
Then to the loins of our country,
Where somethin' surely is stirrin'!
Listen and you can hear
A rumblin' and grumblin' and whirrin'.
The wind of change is blowin'!
Can't you hear its howls?
As we wonder at all those movements
Deep in our nation's bowels.

And so we come to the end of my tail
And all its little rimes . . .
And doesn't this allus happen
To the dear old Marrytimes?

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, si le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) n'avait pas été le porte-parole du parti conservateur, certains passages de son discours dans lesquels il s'intéressait vivement à la cause des Canadiens peu fortunés, m'auraient presque fait pleurer. Personne n'aurait cru trouver au pays des gouvernements conservateurs provinciaux ayant fait preuve de quelque responsabilité dans le domaine de l'habitation. On aurait plutôt cru que, au niveau fédéral, le parti conservateur, de 1958 à 1962, ne s'était pas du tout occupé de l'habitation. On aurait cru que toutes les mauvaises politiques d'habitation au Canada—il y en a beaucoup et j'en dirai un mot dans un moment—étaient attribuables uniquement au parti de l'autre côté, les libéraux.

J'aimerais rappeler au député de Calgary-Nord que lorsque le Nouveau parti démocratique a été élu au Manitoba il a fait plus en un an dans le domaine de l'habitation que le gouvernement conservateur n'avait fait au cours des cinq années précédentes. J'aimerais également rappeler au député qui vient de parler que le parti conservateur, tout comme le parti libéral, doit se sentir responsable de la situation domiciliaire dans ce pays depuis la seconde guerre mondiale, époque à laquelle la loi nationale sur l'habitation a été adoptée, peu après, on a créé la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Toutefois, je ne veux pas m'attarder sur les propos rhétoriques et très intéressants du député. Je vais passer à ce que le ministre avait à dire, puisque c'est le gouvernement du jour qui est réellement responsable des politiques actuelles d'habitation. Les expressions du ministre m'ont touché. Il a parlé des besoins fondamentaux et élémentaires des gens. Il a déclaré qu'il ne s'agit pas simplement d'une question d'habitation et d'abri, mais d'une collectivité à laquelle il faut s'intéresser. Il a dit que l'habitation constitue un droit fondamental de tous les Canadiens. Il a également déclaré qu'il nous faut voir au-delà de la demeure, c'est-à-dire la collectivité dans laquelle un homme et sa famille vivent. Il n'est ministre que depuis deux ans maintenant, et je ne veux pas dire qu'il ne se préoccupe pas personnellement du logement.

M. Basford: Un an.

M. Broadbent: Le ministre corrige mon erreur et dit un an. Il semble que cette année-là ait duré deux ans.